LA LUTTE CONTINUE EN SYRIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le rejet des conditions britanniques

Vichy, 11. — On communique officiellement que les conditions anglaises d'armistice ont été remises hier soir à 22 h. 30 au Gouvernement français par l'ambassadeur des Etats-Unis, Leahy.

Le Gouvernement français a transmis les conditions anglaises au général Dentz, Haut-Commissaire en Syrie.

Le Gouvernement français examine les conditions britanniques dans l'esprit déjà signalé.

Les milieux français bien informés confirment que le Gouvernement français refuse d'entrer en pourparlers avec des gaullistes.

⁂

Vichy, 11. — En ce moment, un échange d'idées a lieu entre diverses personnalités compétentes au sujet de la situation en Syrie et les possibilités éventuelles d'amener une solution. A cet échange d'idées, participent principalement les ministères des Affaires Etrangères et de la Guerre. Le général Weygand, délégué général en Afrique du Nord qui, ainsi qu'il a déjà été annoncé, est arrivé hier soir par avion à Vichy, venant d'Alger, participe également à l'échange d'idées relatif à la question syrienne.

Vichy, 11. — On communique officiellement que le Gouvernement français a rejeté les conditions britanniques d'armistice qui auraient dû mettre fin au conflit en Syrie.

ONZE NAVIRES FRANÇAIS SE RÉFUGIENT A ALEXANDRETTE

Ankara, 11. — D'après une information de Radio-Ankara, onze navires de guerre français seraient entrés dans le port d'Alexandrette. Le commandant français aurait déclaré aux autorités locales que ses bâtiments se réfugiaient dans le port turc. On a alors commencé le désarmement des navires et procède à l'internement des équipages.

LE COMMUNIQUÉ FRANÇAIS

Vichy. — *Communiqué officiel du 11 juillet 1941 :*

Au cours de l'après-midi du 10 et de la matinée du 11 juillet, les efforts des Britanniques se sont heurtés dans tous les secteurs à une résistance obstinée qui, sur certains points, a tourné en contre-attaques couronnées de succès. Sur la côte, l'adversaire a bombardé les positions qui, au nord de Damour, défendent Beyrouth. Des contre-attaques locales ont rejeté les éléments australiens qui avaient avancé; le combat continue.

Dans le Chouss, les Britanniques ont commencé deux attaques qui ont été arrêtées. L'assaillant a subi des pertes sévères et nous avons fait des prisonniers. Rien à signaler dans le secteur de Merzayoum.

L'attaque adverse commencée dans la nuit du 9 au 10 dans la région de Damas s'est poursuivie dans la nuit du 10 au 11; des contre-attaques locales nous ont permis de reprendre tous les points ou les Britanniques s'étaient aventurés. Au cours de ces actions nous avons fait des prisonniers, dont plusieurs officiers, et détruit plusieurs chars blindés.

Dans le désert, entre Palmyre et Homs, les unités britanniques, après avoir pris le contact de nos éléments avancés, n'ont pas encore tenté de nous attaquer. Nos troupes ont entrepris un coup de main sur les éléments qui atteignaient Racca, capturant cinq prisonniers et infligeant des pertes sérieuses à l'adversaire. En Djezireh, progression des colonnes motorisées blindées continue par nos détachements.

Notre aviation de chasse et de bombardement, ainsi que nos unités de l'aviation navale ont effectué leur mission habituelle. Elles ont attaqué notamment le terrain de Palmyre ; plusieurs avions ont été détruits au sol, ainsi qu'un nombre important de camions. Un avion britannique a été abattu et un autre endommagé. Un de nos avions n'est pas rentré.

L'aviation britannique s'est attaquée à différents objectifs militaires du territoire.

L'EFFROYABLE BILAN DE LA TERREUR BOLCHEVISTE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La famine de 1932-33, provoquée par la collectivisation forcée et désordonnée de l'Agriculture, eut pour suite une semblable hécatombe de vies humaines, surtout parmi la population des villes, les ouvriers agricoles et les paysans expropriés. Le nombre des victimes atteignit, au cours de ces deux années, le chiffre de dix millions.

Dans les camps d'exilés de l'Union Soviétique et au cours de travaux forcés, auxquels des centaines de milliers de paysans furent astreints, ainsi qu'à la suite des nombreux soi-disant procès intentés à de prétendus « saboteurs et éléments nuisibles », d'après des estimations britanniques, 8.600.000 personnes ont perdu la vie.

Le bilan du régime bolcheviste en U.R.S.S. se chiffre donc, en vingt-cinq ans, par 32.016.393 victimes.

LA GUERRE NAVALE ET AÉRIENNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

HULL BOMBARDÉE PAR LA « LUFTWAFFE »

Berlin, 11. — Au cours de la nuit écoulée, les avions de combat allemands ont dirigé leurs attaques contre Hull, où comme on mande au D.N.B., des objectifs militaires importants ont été attaqués avec succès. Jusqu'à présent, on n'a cependant pas d'autres détails au sujet de ces attaques.

D'autre part, des installations maritimes sur la côte orientale de l'Angleterre ont été bombardées. Un navire marchand de 4.000 tonnes a été coulé par des bombes, à l'est de Peterhead ; de nombreux avions ont été bombardés au sol dans le Sud et le Centre de l'Angleterre ; des positions de projecteurs ont été attaquées à la mitrailleuse et mises hors d'usage.

DOUZE AVIONS ANGLAIS ABATTUS

Berlin, 11. — L'Agence « D.N.B. » communique que dans le courant de la journée de vendredi, l'aviation britannique a perdu 12 appareils, au cours des tentatives répétées de survoler les territoires occupés de l'Ouest. Ces avions ont été abattus par des chasseurs allemands dont un seul est manquant.

NOUVELLE INCURSION DE L'AVIATION BRITANNIQUE SUR L'ALLEMAGNE

Berlin, 11. — L'agence D.N.B. apprend qu'au cours de la nuit écoulée de faibles forces ennemies ont survolé l'Allemagne occidentale, y lançant des bombes incendiaires et explosives. Il n'y a que quelques morts et blessés. Par ailleurs, selon les renseignements déjà parvenus, il n'a pas été causé de dégâts d'ordre militaire.

LISEZ VOTRE JOURNAL...

...mais lisez-le entièrement ! Lisez les annonces comme les informations.

DANS LA RÉGION

Cour d'Appel de Douai

Acquittement à Floyon

M. Maurice Demanet, herbager à *Floyon*, se trouva, lors des événements de mai 1940, dépourvu de sel pour la fabrication de ses fromages de Maroilles.

Avec son automobile, il se rendit à *Etreœungt* à la succursale des « Coopérateurs » tenue par Mme Carpentier et, dans la boutique livrée au pillage, il se servit.

M. Demanet alla chercher le sel au vu et au su de tous, et dès le retour de Mme Carpentier, il s'en fut la régler.

Toutefois, il fut poursuivi pour pillage et le Tribunal d'*Avesnes* le condamna en 2 mois de prison avec sursis et 50 fr. d'amende.

La Cour a prononcé l'acquittement de l'herbager.

Un charcutier cher à Guines

Charcutier à *Guines*, Gaston Ducrocq n'hésitait pas à majorer de 60 % les prix imposés par arrêtés préfectoraux.

Le Tribunal de *Boulogne* le condamna, pour hausse illicite, à deux mois de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

La Cour a élevé la peine de prison à 6 mois avec sursis et a maintenu l'amende.

Hausse illicite à Boulogne

Le Tribunal de *Boulogne* condamna Mme Rouvroy, née Boulanger, de *Guines*, à 16 francs d'amende pour hausse illicite sur le prix de l'orge.

La Cour a élevé cette amende à 25 francs.

Vol d'un sac à main à Fournes-en-Weppes

Mme Henri Delerue, née Madeleine Haage, rue Pasteur à *Fournes-en-Weppes*, remarqua un fourre-tout sur la bicyclette de Mlle Doignies. Elle s'en emparera ainsi que du sac à main contenant 450 francs, qu'il renfermait.

Le Tribunal de Lille condamna Madeleine Haage à 3 mois de prison. *La Cour lui accorde le bénéfice du sursis.*

Le pillage à Hellemmes

Au préjudice de la Compagnie des Chemins de Fer, Solange Crombez, épouse Théry, 22 ans, rue Ferdinand Mathias, à *Hellemmes*, vola divers objets.

Ceux-ci furent recélés par Mme Crombez, née Vitse, 50 ans, débitante de boissons.

Le Tribunal de *Lille* condamna les deux femmes à 3 mois de prison et 25 francs d'amende.

La Cour a élevé à 4 mois la peine qui avait été infligée à la voleuse et elle a réduit à 2 mois celle de la recéleuse.

DISPARITIONS INQUIÉTANTES

UN JEUNE HOMME A HAZEBROUCK

M. Michel Deken, 16 ans 1/2, demeurant chez ses parents rue du Violon d'Or, s'était rendu à son travail lundi matin comme de coutume chez un cultivateur. Il ne rentra pas chez lui le soir. Depuis, on ne l'a plus revu. On juge de l'inquiétude des parents. La gendarmerie procède à une enquête.

Le jeune Declerk (Ph. privée)

UN ENFANT A DUNKERQUE

Mme Bernardine Declerk, dont le mari est prisonnier, avait envoyé son fils âgé de 13 ans, faire des commissions, dimanche 29 juin, au matin.

Or, parti avec la somme de 10 francs, le gamin n'a plus reparu depuis.

Voici le signalement du jeune garçon : taille 1 m. 50, tête nue, les cheveux blonds, yeux bruns, vêtu d'un pull-over à fermeture « éclair », d'une culotte grise, d'une chemisette noire et chaussé de galoches.

Les personnes qui seraient susceptibles de donner des renseignements doivent s'adresser au Commissariat central à Dunkerque.

UN JEUNE GARÇON A FENAIN

Le jeune Weys Jean né le 7 avril 1927, n'a pas reparu chez ses parents, M. et Mme Walczyns, 46, rue Calmette, cité des Tilleuls à Fenain, depuis le samedi 5 juillet. Il était vêtu d'une chemisette marron, d'un pantalon bleu marine, chaussé de bottines en cuir marron, coiffé d'un béret basque.

L'enfant, de taille plutôt petite, est d'une corpulence assez forte ; c'est un râblé au visage plein.

Les personnes pouvant donner des renseignements, sont priées de s'adresser à M. le Commissaire ou à la gendarmerie de Somain ou encore à la mère, Mme Walczyna, 46, rue Calmette à Fenain.

L'escroc qui se faisait verser des acomptes sur des commandes de vin jamais livrées a été arrêté à Cambrai

L'argent a ét dilapidé à Lille en galante compagnie

Aux onze plaintes portées à la gendarmerie de **Cambrai** par des personnes d'**Abancourt**, deux autres vinrent s'ajouter et au cours de l'enquête, il fut découvert que Jean Bodin avait fait d'autres victimes à **Sancourt**.

Jean Bodin, qui n'a que 21 ans, aime la grande vie.

Bien qu'appartenant à une très honorable famille et marié, il ne se livre à aucun travail régulier et omet volontairement de mettre sa femme au courant de ses affaires.

Partout où il se présentait comme voyageur en vins, il prenait commande et distrayait à son profit les acomptes qui lui étaient remis en vue des livraisons de marchandises.

C'est ainsi qu'après avoir dilapidé l'argent ramassé en janvier et février dernier et se trouvant de nouveau à bout de ressources, il reprit « sa tournée » pour faire de nouvelles dupes.

Après avoir ramassé près de 8.000 fr., il s'en fut de nouveau à **Lille** où il se donne d'ailleurs un domicile, 32, rue Auber, et vécut largement dans cette ville durant plusieurs semaines en compagnie galante.

Ayant dépensé tout son argent, Jean Bodin revint chez lui, 111, rue de Péronne, à Cambrai.

C'est à son retour de Lille, vendredi matin, qu'il fut arrêté par les gendarmes Colin et Norret, de la brigade de Cambrai.

Conduit devant M. Mossion, procureur de la République, Jean Bodin reconnut les faits qui lui étaient reprochés et avoua avoir distrait 300 fr. chez M. Raspail, employé de chemin de fer à **Hellemmes-lez-Lille**.

ÉCROUÉ

Jean Bodin fut ensuite conduit devant M. Bouchoux, juge d'instruction, qui le plaça sous mandat de dépôt et le fit écrouer aussitôt à la maison d'arrêt de Lille.

Jean Bodin a choisi Me Taisne comme avocat.

Il est probable que d'autres plaintes viendront s'ajouter à la liste déjà longue des victimes de ce jeune escroc.

Le commerce noir

UNE CAMIONNETTE, 1000 KILOGS DE BLÉ, 100 KILOGS DE FARINE ET 33 KILOGS DE PAIN SONT SAISIS A VALENCIENNES

L'autre après-midi, des militaires de l'armée allemande rencontrèrent, avenue de Denain, à **Valenciennes**, une camionnette chargée de marchandises qui se dirigeait vers la frontière. Ils l'arrêtèrent, la ramenèrent à la Kreiskommandantur et prévinrent les gendarmes de la brigade de Valenciennes, qui se rendirent sur les lieux et constatèrent que la camionnette contenait trois grands fûts en fer contenant 1.000 kg. de blé, une balle de 100 kg. de farine et 22 pains de 1 kg. 500.

Le conducteur était un sieur Louis Bernadas 46 ans, industriel, demeurant à Dour (Belgique). Il a reconnu avoir fait l'échange de 155 kilos de ficelle pour moissonneuse, achetée en Belgique, contre les marchandises trouvées dans sa voiture. Cette opération eut lieu dans la Somme, à un endroit que Bernadas refusa d'indiquer.

Une nouvelle affaire venait d'être conclue, et l'industriel belge devait livrer, dans les mêmes conditions, 500 kilos de ficelle.

Dans ce genre d'opération, Bernadas était aidé par Victor Lussiez, 34 ans, manœuvre à Elouges. Sur la route de Cambrai, il avait rencontré Jeanne Cornet, 30 ans, de Jemmapes, et O. Van D..., 17 ans, de Jemmapes également, qui transportaient chacune 20 kilos de blé, et les avait recueillies dans sa camionnette.

Les quatre fraudeurs ont été conduits devant M. le directeur des contributions indirectes, qui a saisi la marchandise et fait dresser des procès-verbaux.

Bernadas a transigé pour sa camionnette. Il sera néanmoins l'objet de poursuites pour transport de pain sans tickets.

Un motocycliste mortellement blessé par un train à Lambersart

Jeudi soir s'est produit, à Lambersart, un pénible accident. Un motocycliste, passant par le portillon du passage à niveau, a été happé et grièvement blessé par un train. Transporté à l'hôpital, il est décédé quelques heures plus tard.

LE PORTILLON ÉTAIT OUVERT

Donc, jeudi soir, un garde de fils téléphoniques vint aviser le Commissariat qu'un terrible accident venait de se produire près de la halte de Lambersart, route de Lompret.

M. Baux, l'actif commissaire, se rendit immédiatement sur les lieux, accompagné du garde Gryson et ouvrit une enquête.

Les circonstances de l'accident ont pu être reconstituées de la façon suivante :

La barrière ayant été fraîchement peinte, le portillon avait été laissé ouvert. Un motocycliste, M. Gérard Maddelein, 37 ans, né à Languemarck (Belgique) et demeurant à *Prémesques*, crut pouvoir traverser les voies. Le bruit fait par le moteur de sa machine, l'empêcha certainement d'entendre l'arrivée d'un train. Ce n'est qu'à l'ultime seconde que le motocycliste se rendit compte du danger. Il bifurqua alors vers le quai de la gare, mais hélas, il était trop tard.

M. Maddelein fut happé par une bielle et projeté à onze mètres. La moto fut retrouvée à 80 mètres du lieu de l'accident.

TOUS LES SOINS FURENT INUTILES

Les secours s'organisèrent immédiatement. Des personnes dévouées placèrent sur un brancard le blessé et M. le Dr Havez, mandé en toute hâte, fit transporter M. Maddelein à l'hôpital de la Charité, à *Lille*.

Malheureusement, tous les soins que l'on prodigua au blessé, furent vains. M. Maddelein rendit le dernier soupir vendredi matin.

La victime laisse une veuve avec quatre enfants, dont un en bas-âge.

LILLE

La Société Municipale de Gymnastique

SOUS LES AUSPICES DE LA LIGUE DU BIEN PUBLIC ELLE PARTICIPERA DIMANCHE ET LUNDI AUX MATINÉES DU THÉATRE SÉBASTOPOL

La « Ligue du Bien Public », d'accord avec la Municipalité, organise dimanche et lundi deux matinées théâtrales au cours desquelles l'excellente troupe du « Bon Théâtre » interprétera le chef-d'œuvre dramatique d'Alph. Daudet (Musique de Georges Bizet : « L'Arlésienne ».

Au cours de ces galas, nous entendrons la « Chorale » et la « Musique Municipale », qui, sous la direction du Maître Ferdinand Capelle, viendront renforcer l'orchestre de la L. B. P., composé pour la circonstance, de Professeurs et de 1ers Prix du Conservatoire. Nous admirerons aussi dans toute leur grâce exquise nos charmantes jeunes filles de la « Société Municipale de Gymnastique », toujours si dévouées, toujours prêtes à apporter leur concours lorsqu'on y fait appel.

Voilà un Groupement que nous aimons et dont nous avons raison d'être fiers, car il a bien du mérite. C'est le plus beau fleuron de notre ville tant par ses succès que par sa tenue et son allant. La devise de la S.M.G. est : Faire des hommes et des femmes capables de comprendre et faire comprendre leur devoir social.

Parlons-en d'ailleurs, même si les foudres de son Président-fondateur, M. Maurice Planque, doivent nous atteindre.

Nous n'oublions pas, en effet, ce qu'il disait il y a quinze jours environ au cours d'une conversation avec M. le Professeur Debeyre :

— La culture physique, précisait M. Maurice Planque, doit évidemment être continuée aux enfants après leur sortie de l'école, si l'on veut que ceux-ci en recueillent les bienfaits. C'est pourquoi la Ville de Lille s'est préoccupée d'organiser, d'abord, les Cours municipaux, de fonder ensuite, le 1er Janvier 1933, la « Société Municipale de Gymnastique et d'Education physique ».

Voyons donc l'œuvre réalisée par ce beau groupement qui comptait au 31 Janvier 1938 : 398 jeunes filles et 255 garçons, soit 653 membres.

Le fonctionnement

Son président d'honneur est M. Paul Dehove, Maire de Lille ; son président-fondateur, M. Maurice Planque, secrétaire général de la Mairie, qui est secondé dans cette administration par MM. Deconinck, directeur de l'Education Physique dans les écoles de la Ville, comme moniteur général ; R. Lallau, chef de bureau à la Mairie, comme secrétaire-trésorier et Vincent, secrétaire-trésorier-adjoint.

Les cours de la Société Municipale de Gymnastique et d'Education Physique ont lieu dans des gymnases de quartier. La coordination en vue des productions d'ensemble, est faite dans le Gymnase Central aménagé tout spécialement au 3e étage de l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs, l'Administration Municipale a fait installer un petit stade au pied du Beffroi de la Maison Commune, stade qui comprend des engins de gymnastique et du matériel pour les jeux dirigés.

Pour la 6e fois, la Société Municipale a gagné la Coupe Nationale d'Education Physique (1re fois : Chaumont 1934 ; 2e fois : Courbevoie 1935 ; 3e fois : Lille 1936 ; 4e fois : Pontarlier 1937) ; 5e fois : Saumur 1938 ; 6e fois : Montbéliard 1939.

Une de ses élèves, Mlle Courageux, a été pour la 6e fois, Championne de France.

La Société Municipale de Gymnastique a également présenté ses élèves aux épreuves pour l'obtention du brevet sportif populaire et a obtenu les résultats suivants : Section féminine : 229 élèves présentées, 214 reçues ; masculine : 197 élèves présentés, 181 reçus.

Le contrôle médical sportif

Les élèves de la Société sont soumis à un contrôle médical sportif qui est assuré, sous la direction de M. le Préfesseur Debeyre, Directeur de l'Institut Régional d'Education Physique de l'Université de Lille, par M. le Docteur Fichelle, Médecin de l'Office municipal d'Orientation Professionnelle.

Pour assurer le fonctionnement de la Société, l'Administration Municipale a inscrit à son budget ordinaire un crédit de 125.000 frs.

La discipline est sévère au sein de la Société. Aucune absence non motivée n'est tolérée. Toute absence est immédiatement portée à la connaissance des parents. Dans les déplacements aucune jeune fille n'est autorisée à quitter le groupe. Toutes sont, nuit et jour, sous le contrôle de leurs dames surveillantes, leurs professeurs, leur directeur.

Malgré les sacrifices financiers en faveur de la Société Municipale, la Ville de Lille croit devoir apporter son aide aux autres groupements locaux dont l'activité est due aux initiatives privées.

C'est ainsi qu'elle a prévu au budget : a) un crédit sous la rubrique : Allocations pour favoriser l'encouragement aux sports et qui est réparti entre les diverses sociétés sportives.

En 1920, ce budget était de 18.300 francs, il est passé à 20.000 en 1921 ; 35.000 fr. en 1922 ; 50.000 fr. en 1924 ; 62.000 fr. de 1925 à 1933 ; 59.500 fr. en 1934 ; 75.000 fr. depuis 1935.

La Ville entretient 12 gymnases ou salles d'éducation physique pour les enfants des écoles, la Société Municipale de Gymnastique et d'éducation physique, les œuvres post-scolaires. Huit terrains de jeux sont également mis à leur entière disposition.

Telles sont les grandes lignes du programme d'E. P. que la Ville de Lille a mise sur pied et qui s'est imposé par ses résultats heureux.

L'Administration Municipale, qui a déployé son activité à remplir tous ses devoirs envers l'enfance et l'adolescence, peut être fière des résultats obtenus dans cette œuvre de préservation et de protection de l'enfance, de rénovation et de régénération de la race.

Chaque jeune fille reçoit un uniforme qui comprend : 1 cape avec écusson brodé, 1 béret noir avec insigne, 1 paire de socquettes blanches, 1 paire de gants blancs, 1 paire de chaussures blanches, 1 jupe plissée, 1 blouse de sport, 1 culotte.

Chaque jeune homme reçoit un uniforme comprenant : 1 vareuse avec écusson brodé, 1 pantalon, 1 ceinture élastique, 1 béret noir avec insigne, 1 chemise Lacoste, 1 paire de chaussures blanches.

Les concours

Indépendamment des cérémonies officielles où elle prête son concours, la Société Municipale de Gymnastique a déjà participé à de nombreux concours de gymnastique :

1933 : Fête Fédérale de Lille (250 jeunes filles). Fête Régionale de Boulogne-sur-Mer (40 jeunes gens).

1934 : Fête Fédérale de Nice (72 jeunes filles).

1935 : Fête Fédérale de Saint-Nazaire (144 jeunes filles). Fête Internationale de Bruxelles (60 jeunes gens).

1936 : Fête Fédérale d'Evian-les-Bains (144 jeunes filles). Fête Régionale de Valenciennes (60 jeunes gens).

1937 : Fête Fédérale de Clermont-Ferrand (144 jeunes filles). Fête Fédérale de Paris (60 jeunes gens).

1938 : Fête Fédérale de Dignes (144 jeunes filles). Fête Régionale de Béthune (60 jeunes gens).

1939 : Fête Fédérale de Roanne (144 jeunes filles). Fête Fédérale de Lille.

Les succès de la Société

Dans tous les concours qu'elle affronte, la section féminine de la Société se place en Division d'Honneur et remporte le 1er prix d'Excellence couronné.

La section masculine se place en 1ère Division et remporte le 1er prix d'Excellence couronné.

Ajoutons, enfin, qu'à ce groupement, l'Administration Municipale sous l'initiative de M. Maurice Planque, a fondé une « Clique » d'une tenue parfaite, d'un ensemble imposant dont le Maire, M. Paul Dehove est président d'honneur et M. M. Planque, président.

Les jeunes filles de la S. M. G. dans une de leurs répétitions de tableaux artistiques. (Ph. Révell)

La distribution de l'Arlésienne

Le drame se passe sous le beau ciel de Provence :

Accordailles du jeune Frédéri avec une jolie fille d'Arles, ensorceleuse ayant eu des amants, en ayant encore au moins un : Mitifio... Désespoir de Frédéri. Paix et bonheur ensuite à Castelet... Brusque réapparition de Mitifio... Mort de Frédéri...

La distribution est la suivante : Balthazar : Pierre Lemoine ; Frédéri : Claude Noël ; le Patron Marc : René Coussemant ; Francet Mamaï : Maurice Dubois ; Mitifio : Georges Ceretto ; l'Equipage : Roger Lemoien ; 1er valet : René Herdey ; 2e valet : Jean-Pierre Brisy ; Rose Mamaï : Yvonne Nys ; Renaude : Martine Gillon ; l'Innocent : Gaby Bosman ; Vivette : Marguerite Marouzé ; 1re servante : Suzanne Baron ; 2e servante : Madeleine Frey.

Orchestre et chœurs sous la direction de M. Ferdinand Capelle, 1er Prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Lille, directeur de l'Harmonie et de la Chorale Municipale.

La farandole, réglée par Mlle Suzy Yordana, des Théâtres Municipaux, sera dansée par 24 ballerines de la Société Municipale

Tribunal correctionnel

Détrousseurs de cadavres

Emile Dubar, 54 ans, journalier à **Seclin**, rue des Chauffours, dérobait une montre sur un cadavre, le 29 mai 1940, à Seclin.

Le sieur Arthur Crombet, gardien de lignes téléphoniques à **Lille**, domicilié à Seclin, rue des Chauffours, s'emparait également d'une chevalière en or et d'une montre-bracelet.

Le tribunal a infligé à Dubar 4 mois d'emprisonnement, et à Crombet, 8 mois.

CULTIVATRICE EN DÉFAUT

Le tribunal ne plaisante pas avec les affaires de falsifications. Une cultivatrice de **Santes**, Bernadette Dartois épouse Meurisse, âgée de 47 ans, était poursuivie pour avoir écrémé son lait dans la proportion de 30 à 70 pour cent. Le tribunal lui a infligé 1.000 fr. d'amende.

AVIS AUX CHOMEURS SINISTRÉS

Le contrôleur de la Main-d'Œuvre nous communique :

Les chômeurs sinistrés sont invités à faire connaître leur nouvelle adresse, même si elle est provisoire, au bureau de chômage, 33, rue Gantois, dans le plus bref délai.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le communiqué italien

Rome, 11. — *Le Grand Quartier Général communique :*

Nos appareils ont à nouveau bombardé l'aérodrome Nicosia (Chypre) et ont détruit plusieurs appareils au sol.

D'autres formations ont bombardé le port pétrolier de Haifa, provoquant de vastes incendies qui ont sévi durant des heures.

En Afrique du nord, des forces armées de l'Axe ont bombardé des installations de Tobrouk et ont pris sous le feu de leurs mitrailleuses des véhicules anglais à l'est de Solloum.

L'ennemi a effectué des attaques aériennes sur Bengazi et Derna.

En Afrique orientale, activité coutumière dans les positions avancées du secteur d'Amara. L'adversaire a tenté de survoler le secteur de Gondar. Nos chasseurs, qui ont pris l'air de suite, ont abattu deux appareils ennemis.

Durant la nuit, des avions britanniques ont à nouveau bombardé Naples, causant de forts dégâts à des maisons d'habitation. Il y eut cinq morts et trente-trois blessés. Le survol a duré environ trois heures.

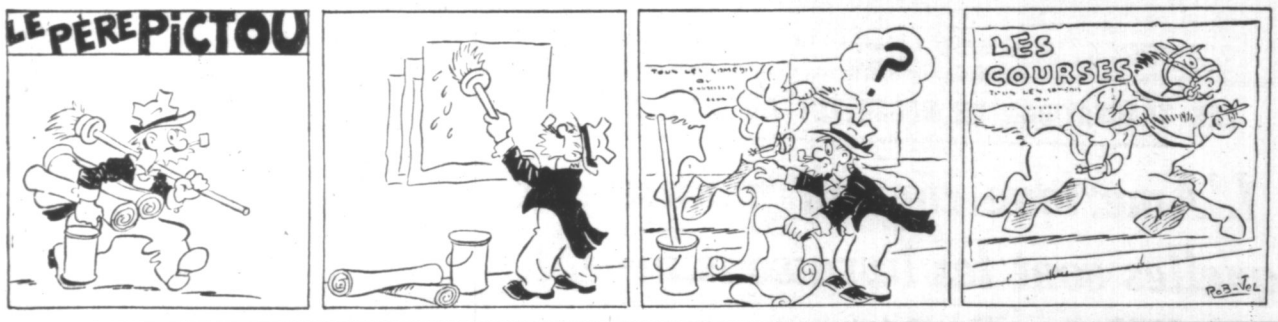

L'EMPREINTE DU DIEU

Par Maxence VAN DER MEERSCH

15

Vers cinq heures, souvent, elle s'en allait à la croisée du salon, regarder la rue. Les bambins rentraient de l'école. Elle les suivait des yeux. Par son oncle, Karelina sut qu'elle était inconsolable de n'avoir pas d'enfant. Elle n'en parlait jamais.

« C'est ma seconde âme, disait d'elle Van Bergen. Elle est mienne plus que moi-même. Je pourrais, si je voulais, lui inspirer de mourir... »

⁂

On eut des nouvelles de Gomar une quinzaine de jours après l'arrivée de Karelina. Elle avait écrit à Hendrijk, prise d'une sorte de remords, et malgré le conseil de son oncle.

Hendrijk répondit. Gomar avait été condamné à trois mois et un jour de prison. Il purgeait sa peine à la maison d'arrêt de Loos.

Après de longues hésitations, Karelina écrivit à Loos. Elle éprouvait un sourd repentir de sa fuite. Elle se reprochait d'avoir attendu que l'homme fût ainsi en prison pour s'en aller. Et puis, l'oncle Van Bergen lui disait bien de rester ici, avec eux, à Anvers ; mais elle sentait comme ce serait difficile et délicat. Il lui faudrait de toute façon les quitter. Elle ne pouvait rester leur hôte à demeure. Et que faire, dans cette grande ville toute seule ? D'ailleurs, Gomar, maintenant, savait où elle était. Il viendrait. Elle risquait de créer aux Van Bergen toute sorte d'ennuis et de difficultés.

Tant bien que mal, dans sa lettre, elle tâcha d'expliquer à Gomar les raisons de son départ. Lui, dans sa réponse, n'en toucha mot. On le sentait irrité, au fond, mais désireux aussi de reprendre sa femme, avant tout. Sans doute, réservait-il l'explication pour plus tard.

— Tu as tort, disait l'oncle Domitien. N'es-tu pas heureuse, ici ? Nous t'aimons bien, tous les deux. Tu aides Wilfrida. Nous nous habituons à toi. Ton mari est une brute à qui je voudrais tirer les oreilles une bonne fois. Quand tu seras retombée sous sa coupe, ma pauvre petite...

—La prison l'a peut-être corrigé, disait Karelina, avouant son espoir confus de retrouver Gomar amendé.

Van Bergen haussa les épaules.

— Si tu crois ça... Allons, réfléchis, reste ici, avec nous. N'est-ce pas, Wilfrida ?

— Bien sûr, disait Wilfrida. N'es-tu pas heureuse, ici ?

— Heureuse ? — Mais je ne peux pas ! Il viendra, il vous causera tous les ennuis possibles...

— Pardieu ! criait Van Bergen, c'est une chose que j'aimerais voir !

— Et puis, c'est mon mari. Je dois retourner auprès de lui.

Van Bergen haussait les épaules.

— Tu seras misérable ! Rappelle-toi mes paroles, petite. Plus qu'autrefois, parce qu'il aura vu que tu as peur. En tout cas, tu te souviendras toujours, n'est-ce pas ? que notre maison est la tienne. Nous t'aimons bien, tous les deux. Appelle-moi, si quelque chose cochait. Je crains fort que tu ne sois pas tranquille longtemps.

Elle sentait bien qu'il avait raison. Elle se demandait comment elle pourrait reprendre sa vie, là-bas, ce qu'elle ferait, comment elle se réadapterait. L'existence était tellement différente, ici. Elle s'y était habituée avec une incroyable facilité. Parfois, elle songeait à sa vie passée, au cabaret t'Joens, aux clients saouls qui lui faisaient la cour, aux bêtes, aux gens, à la fraude, aux nuits de bataille ou de liesse, à Gomar avec toute sa bestialité. Et cela lui semblait lointain et irréel comme un mauvais songe.

⁂

Vers la mi-février, Karelina reçut une lettre de Gomar. Il viendrait, disait-il, reprendre sa femme la semaine suivante.

Karelina, conseillée par son oncle, fit d'abord ses conditions. Gomar quitterait la fraude. On céderait le cabaret, on abandonnerait le pays des Baraques, et Gomar chercherait un travail honnête et stable.

Gomar répondit qu'il acceptait.

Il vint chercher sa femme le samedi suivant. Il arriva chez Van Bergen vers trois heures de l'après-midi. La petite servante le laissa dans le parloir, un peu intimidé, malgré sa coutumière assurance, dans ce cadre à la fois tranquille et luxueux où on l'avait fait pénétrer. Il avait vaguement l'impression que la brutalité ne serait plus de mise, ici, et se sentait désarmé. Il n'osait pas allumer sa pipe. Une colère, en même temps montait en lui, sourde, contre sa femme qui le faisait attendre ainsi, lui imposait cette espèce d'humiliation.

Il patientait depuis quelques minutes, assis sur le bord de sa chaise et bâillant, quand la porte s'ouvrit. Il se leva vite. Ce n'était que Karelina.

— Ah ! dit-il, te voilà ?

— Oui.

— Tu es prête ?

— Viens d'abord par ici.

— Pour quoi faire?

— Mon oncle veut te parler.

— Je n'ai rien à voir avec lui, dit Gomar.

Mais comme elle s'en allait, il dut tout de même la suivre jusque dans le bureau de Domitien Van Bergen.

Van Bergen travaillait. Wilfrida était près de lui, à son ordinaire. Il releva la tête, attacha son regard sur Gomar un moment.

— Asseyez-vous, mon ami, dit-il.

Gomar s'assit.

— Ainsi, vous êtes Gomar t'Joens, le mari de ma nièce ? Eh bien, écoutez-moi.

Gomar posa son menton sur son poing, l'air sérieux. Karelina, qui était allée près de la fenêtre, derrière son oncle, écoutait.

— Voici donc votre femme, poursuivit Van Bergen. Elle est venue ici, elle s'est sauvée de chez vous. Vous devinez pourquoi, je présume, pas besoin d'explication là-dessus ?

— Je ne devine rien du tout, dit Gomar.

— Eh bien, je vais vous l'apprendre. Elle s'est sauvée de votre maison parce que vous buvez et que vous la rendez malheureuse. Elle en avait assez. C'est son droit. Et ce n'est pas moi qui la dissuaderai de rester ici...

Gomar s'était levé.

— Elle est mariée, dit-il. Elle doit venir chez moi. La loi est pour moi.

— Ne parlons pas de la loi, voulez-vous ? dit paisiblement Van Bergen. S'il faut mettre dans nos petites affaires, le nez de la justice — ici surtout, en Belgique — ça pourrait bien se gâter pour vous, t'Joens... Vous me comprenez, n'est-ce pas ? J'ai pu savoir et je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'entre les gendarmes et vous il y a un vieux compte qui n'est pas encore réglé...

Gomar ouvrit la bouche et pâlit.

— Donc, continua Van Bergen, restons entre nous. Karelina retournera chez vous. Elle y est décidée, elle le veut bien. A sa place, je resterais ici, notez-le. Mais enfin elle a résolu de tenter un dernier essai. Retenez donc que c'est un essai, rien de plus un état provisoire. Ça peut vous déplaire, mais c'est comme ça. A la première algarade, elle vous plante là et elle revient ici...

— Je voudrais bien voir ça ! grommela Gomar.

Van Bergen se leva d'un bond. En trois pas, il avait contourné son grand bureau ministre. Et il se plantait, robuste, carré, droit comme un chêne, superbe de colère, devant t'Joens. Il avait pris par le bras et secouait l'hercule.

— Par le tonnerre de Dieu, vous le verrez quand vous le voudrez, mon bonhomme ! Quand le diable s'en mêlerait ! Karelina m'a demandé protection, je la protégerai ! Et vous vous tiendrez tranquille, et vous la rendrez heureuse ou bien j'y mettrai le nez ! Et toutes les lois de la terre ne m'empêcheront pas de vous étriller la peau, si vous levez encore la patte sur votre femme, et de vous la reprendre. C'est bien compris, camarade ?

(A suivre).

Le film « L'EMPREINTE DU DIEU » est distribué dans le Nord de la France par MM. BRUITTE ET DELEMAR, Lille